

Marchés publics - Autorisation de signature des avenants

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Pour les marchés et accords-cadres de fournitures et de services d'un montant égal ou supérieur à 300 000 € HT et de travaux d'un montant égal ou supérieur à 5 150 000 € HT ayant fait l'objet d'une mise en concurrence selon une procédure formalisée par le Code des Marchés Publics (appels d'offres, procédures négociées, concours,...), le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à signer les marchés correspondants soit par délibérations spécifiques, soit par délibérations générales regroupant les différents marchés annuels des directions et services.

Pour les marchés et accords-cadres de fournitures et de services d'un montant inférieur à 300 000 € HT et de travaux d'un montant inférieur à 5 150 000 € ayant fait l'objet d'une mise en concurrence selon une procédure adaptée ou formalisée par le Code des Marchés Publics, le Conseil Municipal, par une autorisation de principe en date du 11 juin 2009, a chargé M. le Maire de signer les marchés correspondants ainsi que les avenants entraînant une augmentation du montant du contrat initial inférieure à 10 %.

Pour certains des marchés mentionnés ci-dessus, des avenants doivent être établis afin de prendre en compte des prestations supplémentaires non prévues initialement, mais répondant totalement à l'objet de ces marchés.

La liste ci-après récapitule l'ensemble de ces avenants entraînant une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 10 %.

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché	Montant initial du marché + Montant du (ou des) avenant(s) précédent(s) (HT ou TTC)	Montant de l'avenant (HT ou TTC)	Date de la Commission d'Appel d'Offres pour les avenants > 5 %
Architecture et Bâtiments Cuisine centrale Lot 15 : Production de froid Avenant n° 1 : Travaux supplémentaires	SUNWELL Technologie Inc. Canada	553 150,00 € TTC	82 524,00 € TTC	7/05/2009
Hôtel de Ville Restructuration du rez-de-chaussée Lot 6 (menuiserie intérieure, cloisons) Avenant n° 2 : Travaux supplémentaires	VD MENUISERIE 25112 Baume-les-Dames	21 576,56 € TTC Avenant n° 1 (phasage des travaux) Pas d'incidence financière	3 045,14 € TTC	11/09/2009
Hôtel de Ville Restructuration du rez-de-chaussée Lot 8 (peinture) Avenant n° 2 : Travaux supplémentaires	COMTOISE DE PEINTURE 25770 Serre-les- Sapins	24 298,62 € TTC Avenant n° 1 (phasage des travaux) Pas d'incidence financière	3 570,08 € TTC	11/09/2009

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire à signer les avenants énumérés ci-dessus.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 9 octobre 2009.